

Bilan synthétique 2008 Patrouilles Bleues Ville de Marseille

**PATROUILLE
BLEUE**

Equipage du GIP des Calanques

DISPOSITIF D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE



2. Présentation du dispositif 2008

2.1. Les deux « Patrouilles Bleues » des Calanques

Deux Patrouilles Bleues se répartissent la tâche sur le plan d'eau du Site Classé marin des calanques : l'une sous la responsabilité du GIP des Calanques, l'autre sous celle de l'association Naturoscope. Chacune d'entre elle est composée de deux personnes.

Le Cap Morgiou constitue un repère naturel qui permet de délimiter le site en 2 secteurs (Ouest et Est) de superficie approximativement égale. Les équipages du Naturoscope et du GIP des Calanques travaillent donc en coordination sur l'espace maritime des calanques en alternant chaque semaine sur un secteur différent.

Entre le 1er mai et le 28 septembre, les « Patrouilles Bleues » du GIP des Calanques ont effectué **80 sorties en mer**, réparties de la façon suivante :

- week-ends et jours fériés des mois de mai et juin,
- sorties quotidiennes pendant les mois de juillet, août et première quinzaine de septembre,
- les deux derniers week-ends de septembre, lorsque la météo permettait les sorties en mer.

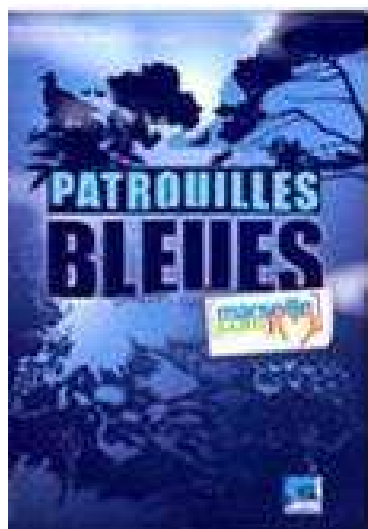
2.2. Les moyens nautiques et les lieux de mouillage

Le GIP des Calanques dispose d'un bateau mis à disposition par convention par la Ville de Marseille (Direction du Nautisme et des Plages) et d'une place aux Ports de la Pointe Rouge et de Morgiou (service ports et aéroport de la CU-MPM).

2.3. Une concertation et une complémentarité renforcées

Les structures participant au dispositif « Patrouilles Bleues » (GIP des Calanques, Naturoscope, CEEP, AIEJE, Office de la mer) se sont rencontrées lors de 4 réunions de coordinations organisées par la Ville de Marseille et ont également bénéficié de deux journées de formation les 20 et 21 juin. La journée du 20 juin a été consacrée à une formation théorique en salle avec les interventions de différents acteurs du littoral. Le 21 juin, les équipages se sont retrouvés à bord des bateaux sur le littoral du Frioul, afin que les nouvelles recrues s'exercent *in situ*.

2.4 Documents d'information et communication



Les patrouilleurs bleus du GIP disposent de nombreuses plaquettes d'information comme support de sensibilisation auprès des plaisanciers :

- « Patrouilles bleues » (Ville de Marseille),
- « Cap sur la posidonie, le coralligène » (Réseau Mer),
- « Pêche professionnelle », « Réseaux trophiques », « Bassin versant »,
- « Espèces protégées en danger » (Office de la mer),
- « Réserve Naturelle de l'Archipel de Riou », « Oiseaux marins des îles de Marseille » (CEEP),
- « L'écho de nos gestes » (Ecogestes Méditerranée).

Une conférence de presse organisée le 8 juillet à Morgiou a permis d'informer le public à travers une large retombée de presse (presse écrite, reportages télévisés et radiophoniques...).

3. Bilan du plan de balisage 2008

Le balisage du plan d'eau a été effectif dès la fin du mois de juin avec une nouvelle configuration pour les calanques d'En Vau et Port Pin :

- la Zone Interdite aux Engins à Moteurs (ZIEM) a été agrandie
- la Zone Interdite aux Mouillages (ZIM) est composée d'une bande bordant la ZIEM et d'un chenal de navigation situé à bâbord en entrant dans la calanque.

Les « Patrouilleurs Bleus » ont pu constater, comme en témoignent les nombreuses infractions relevées, que ce nouveau plan de balisage a été difficilement accepté par les usagers.



Vues du plan d'eau de la calanque d'En Vau

Le dimanche 28 septembre, dernier week-end de patrouilles, les bouées du plan de balisage des calanques étaient toujours en place.

En raison des difficultés liées au plan de balisage, les conflits d'usage déjà existant les années précédentes, se sont amplifiés durant cette saison.



Jet-ski sur la plage de Marseilleveyre



Kayaks à En Vau

4. Le Bilan de la saison estivale 2008...

4.1 ... en quelques chiffres

Nombre de patrouilleurs :

4 « Patrouilleurs Bleus » : 2 patrouilleurs et 2 patrouilleuses.

Nombre de personnes sensibilisées :

4200 personnes informées sur 1120 bateaux en 80 sorties

Moyen nautique :

1 bateau

Nombre d'infractions au plan de balisage :

Plus de 700 infractions relevées dont 90% sont des infractions au balisage

Nombre de bateaux possédant une cuve à eaux noires.

173 bateaux (soit 15 % du nombre de bateaux sensibilisés)

4.2 Les points positifs

- Un allongement de la formation des Patrouilleurs Bleus
- Un nombre important et croissant de bateaux informés.
- Une bonne coordination entre les dispositifs « Patrouilles bleues de la Ville de Marseille » et les « Patrouilles Vertes » du GIP sur le milieu terrestre.
- Une bonne organisation des changements de secteur « Est » et « Ouest » et des places au port.
- Un bon accueil réservé aux patrouilleurs par les plaisanciers.
- Une grande variété de documents d'information mis à la disposition du public.
- Une base de données pour les comptages et les mains courantes.
- Une prolongation du plan de balisage jusqu'à la fin de la saison.

4.3 Les améliorations à apporter

Au dispositif

- Donner aux patrouilleurs une formation plus longue en avant saison avec les « anciens patrouilleurs » et les nouvelles recrues sur le secteur des calanques.
- Equiper les patrouilleurs avec des tenues reconnaissables dès le début de la saison.

Sur le site

- Mettre en place un balisage à Sugiton et à Marseilleveyre.
- Mettre en place des mouillages organisés pour palier aux problèmes de surfréquentation.
- Installer une ligne de petites bouées entre les bouées principales des ZIEM des calanques pour empêcher les bateaux à moteurs d'entrer dans les fonds de calanques.
- Réfléchir à l'élaboration d'une charte pour l'activité de kayak dans les calanques. Cette pratique est relativement récente sur le site mais en forte croissance.
- Reconduire la mise en place d'un balisage jusqu'en fin de saison



L'équipe 2008 des « Patrouilleurs Bleus » du GIP des Calanques

